

CQP Manager opérationnel en entrepôt

RNCP38258 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	32154, 34566, 31721
Code(s) ROME	N1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3021 — Commerce à prédominance alimentaire
Date d'enregistrement	15/11/2023
Date d'échéance	15/11/2026

Certificateur(s)

FEDERATION ENTREP COMMERCE DISTRIBUTION · SIRET : 78485587600040

Commission paritaire nationale de l'Emploi (CPNE) de la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire - Fédération du commerce et de la distribution (FCD)

<http://www.fcd.fr>

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AUCHAN RETAIL SERVICES	83188831800019	Former
CAMPUS CASINO	38026162800032	Former
CENTRE DE FORMATION ET COMPETENCES	43397081100033	Former
COOPERATIVE U ENSEIGNE	30460295600142	Former
CORA - PRODUITS CORA - CARTE CORA -	78692030600093	Former
E-WORKS	83262851500039	Former
METRO FRANCE	39931561300014	Former
SUPERMARCHES MATCH	78548035102271	Former
UP FORMATIONS	54002174800012	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Manager opérationnel en entrepôt organise administrativement la gestion des stocks. Il coordonne les équipes de gestion des stocks, manage son équipe en veillant au développement des compétences de chacun, pilote l'activité et facilite des relations interservices dans le cadre de projets transverses.

ACTIVITÉS VISÉES

Gestion de la logistique en entrepôt

Suivi des équipes en entrepôt
Mise en œuvre et contrôle des procédures de sécurité
Mise en œuvre et analyse des procédures d'actions contre la démarque
Animation économique
Management des équipes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Contrôler les opérations de l'entrepôt (réception, préparation et expédition) selon les procédures en vigueur afin d'assurer le flux de marchandises dans l'entrepôt.
Garantir l'application des règles de gestion de l'espace et des marchandises afin d'optimiser l'espace et de minimiser les pertes de marchandises.
Contrôler le principe de la lutte contre la démarque afin d'améliorer son efficacité.
Suivre les indicateurs de pilotage des équipes en utilisant les outils mis à disposition afin de mesurer l'activité.
Adapter la charge des équipes au volume d'activité attendu afin de répondre aux objectifs fixés par la direction.
Faire appliquer les règles de sécurité par les équipes afin de garantir l'intégrité physique des équipes et des clients.
Contrôler l'état des installations afin d'assurer le respect des règles de sécurité.
Mettre en œuvre la stratégie de lutte contre la démarque définie par la direction afin de limiter les pertes inexplicables de marchandises.
Apporter des solutions correctives à la stratégie de lutte contre la démarque afin d'améliorer son efficacité.
Contribuer à l'élaboration des documents administratifs et financiers afin de produire des indicateurs économiques.
Analyser les indicateurs économiques permettant de piloter l'activité afin d'améliorer les performances
Manager les équipes en établissant une relation de proximité afin de donner du sens aux missions des collaborateurs.
Recruter des collaborateurs depuis l'identification des besoins à l'intégration afin de pouvoir assurer la charge de travail en fonction des conditions économiques.
Développer les compétences individuelles et collectives des collaborateurs afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

Blocs de compétences

RNCP38258BC01 — Contrôle de l'animation opérationnelle et logistique en entrepôt

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler les opérations de l'entrepôt (réception, préparation et expédition) selon les procédures en vigueur afin d'assurer le flux de marchandises dans l'entrepôt.
Garantir l'application des règles de gestion de l'espace et des marchandises afin d'optimiser l'espace et de minimiser les pertes de marchandises.
Contrôler le principe de la lutte contre la démarque afin d'améliorer son efficacité.
Suivre les indicateurs de pilotage des équipes en utilisant les outils mis à disposition afin de mesurer l'activité.
Adapter la charge des équipes au volume d'activité attendu afin de répondre aux objectifs fixés par la direction.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Observation en situation de travail
Questionnements avec l'apport d'éléments de preuve par le candidat

RNCP38258BC02 — Mettre en œuvre des procédures de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Faire appliquer les règles de sécurité par les équipes afin de garantir l'intégrité physique des équipes et des clients.
Contrôler l'état des installations afin d'assurer le respect des règles de sécurité.
Mettre en œuvre la stratégie de lutte contre la démarque définie par la direction afin de limiter les pertes inexplicables de marchandises.
Apporter des solutions correctives à la stratégie de lutte contre la démarque afin d'améliorer son efficacité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Observation en situation de travail
Questionnements avec l'apport d'éléments de preuve par le candidat

RNCP38258BC03 — Manager opérationnellement

LISTE DE COMPÉTENCES

Contribuer à l'élaboration des documents administratifs et financiers afin de produire des indicateurs économiques.
Analyser les indicateurs économiques permettant de piloter l'activité afin d'améliorer les performances
Manager les équipes en établissant une relation de proximité afin de donner du sens aux missions des collaborateurs.
Recruter des collaborateurs depuis l'identification des besoins à l'intégration afin de pouvoir assurer la charge de travail en fonction des conditions économiques.
Développer les compétences individuelles et collectives des collaborateurs afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Observation en situation de travail
Questionnements avec l'apport d'éléments de preuve par le candidat

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CQP Manager opérationnel en entrepôt travaille au sein d'un entrepôt de logistique de la grande distribution, relevant de la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire (CCN 3305) :
Relèvent de cette branche, les entreprises de 11 salariés et plus, réparties en formats de distribution suivants :

- Les hypermarchés : Ils possèdent une surface de vente en libre-service entre 2 500 et 20 000 m², et un assortiment comptant de 25 000 à 40 000 références, dont 3 000 à 5 000 références de produits alimentaires et 20 000 à 35 000 références de produits non-alimentaires. Ils réalisent plus des deux tiers du chiffre d'affaires en alimentation générale
- Les supermarchés :
Ils possèdent une surface de vente en libre-service entre 400 et 2 500 m², et un assortiment comptant de 3 000 à 12 000 références, dont 500 à 1 500 références de produits non alimentaires. Plus des deux tiers du chiffre d'affaires sont réalisés en alimentation générale
- Les supermarchés à dominante marques propres (ex : maxi discomptes) : ils possèdent une surface de vente en libre-service entre 300 et 2 500 m². Ils ont un assortiment réduit : moins de 2 000 références en moyenne
- Les supérettes : magasins de détail non spécialisés à prédominance alimentaire, elles possèdent une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²
- Les entrepôts de logistique
- Le commerce de gros (grossistes, dont le cash and carry) : ces entreprises combinent le plus souvent des activités d'entreposage, d'achat et de commerce de gros
- Les sièges sociaux et les centrales d'achat
- Le drive

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Manager logistique
Responsable de service logistique
Responsable d'exploitation logistique
Directeur de site

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 767 €

Familles professionnelles (FAP)	J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 535
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	32 %
Familles professionnelles (FAP)	J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) J6X92 — Cadres de la logistique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de délivrance du CQP est paritaire et délibère s'il est composé à minima de 2 personnes :

1 représentant du collège employeurs

1 représentant du collège salariés.

Base légale

Date de décision	15/11/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/11/2026
Date de dernière délivrance possible	15/11/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	6	0	100 %	—
2019	4	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP32100

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38258/>